DERNIÈRE HEURE

M. LOUBET EN RUSSIE

Lettre du czar à M. Loubet

Paris, 24 mars. — Au cours de la séance de la Chambre des députés, M. Deloncle a donné lecture du projet de loi portant ouverture des crédits relatifs au voyage de M. Loubet en Russie. Ce projet de loi contient la citerelle Nicolas II au Président de la République, qui a été accueillie par les applaudissements unanimes de la Chambre.

Voici le texte de cette lettre :

Sous l'impression douce et profonde de votre inoubliable séjour en France, l'année dernière, nous aimons, l'impératrice et moi, à espérer que le très estimé Président de la République française voudra prochainement nous procurer le réel plaisir de le revoir en venant passer quelques jours parmi nous.

Il vous sera agréable, je pense, de recueillir personnellement, à cette occasion, le témoignage unanime des sentiments chaleureux et sincères qui unissent la Russie à la France amie et alliée.

L'exposé des motifs du projet de loi

Voici le texte de l'exposé des motifs qui précède le projet de loi présenté à la Chambre :

Le 21 septembre dernier, en terre de sa seconde visite à la France, à son armée et à sa marine, l'empereur Nicolas a tenu à exprimer à M. le président de la République l'impression profonde que Sa Majesté l'impération et Lui importaient de l'accueil qu'ils avaient reçu du pays et des pouvoirs publics et que, leur avait fait présager, dès le 29 août, la manifestation significative des conseils généraux récemment clos.

Dans une lettre qu'il lui a adressée l'empereur Nicolas invite M. le Président de la République à venir s'assurer personnellement de l'unanimité et de la chaleur avec lesquelles la Russie répond aux sentiments de la France.

En apprenant l'acceptation du Président de la République, la Représentation nationale aura sans doute à cœur de s'associer à cette démonstration nouvelle de la force croissante des liens qui unissent la France et la Russie pour le développement de leur prospérité et le maintien de la paix du monde.

La date du départ

La date du départ du Président de la République pour son voyage en Russie n'a pas été arrêtée par le conseil des ministres, ainsi que nous le disons plus haut.

Elle ne pourra être fixée que lorsque le gouvernement aura arrêté la date des élections.

Mais il est toujours vraisemblable que M. Loubet quittera la France le 15 ou le 16 mai au plus tard.

Le « Guichen » et le « Cassini »

Brest, 24 mars. — Le croiseur *Guichen*, à bord duquel travaillent plusieurs équipes d'ouvriers des constructions navales, sera mis en rade de Brest le 3 avril.

Les essais des machines seront faits dans le port, dont on a les meilleurs résultats.

On annonce que le *Cassini* arrivera à Brest le 6 ou 7 avril venant de Cherbourg. Il sera mis à la disposition du l'amiral Noquet, commandant l'escorte navale qui doit accompagner le Président de la République en Russie.

L'asile du Président-Faure

Saint-Pétersbourg, 24 mars. — L'administration municipale de Saint-Pétersbourg fait tous ses efforts pour que la construction de l'asile de nuit entreprise avec l'argent donné par le président Faure, pour les indigents de cette ville, soit complètement terminé et l'asile tout prêt à être ouvert pour l'époque de la prochaine visite du président Loubet à Saint-Pétersbourg.

LE MANDAT DE SIX ANS

Paris, 24 mars. — Le président du conseil se rendra aujourd'hui mardi, au Sénat où il sera entendu par la commission nommée samedi dernier pour examiner les diverses propositions modifiant les lois électorales.

M. Waldeck-Rousseau s'expliquera notamment sur la disposition votée par la Chambre étendant de quatre à six années le mandat législatif.

Nous croyons savoir, dit le *Français*, que le président du conseil déclarera que, partisan de l'extension du mandat à six ans, il lui paraît difficile qu'une question aussi grave puisse être tranchée en quelques jours.

Dans ces conditions, il semble certain que le Sénat renverra cette question et que la prochaine Chambre ne sera élue que pour quatre ans.

LA DATE DES ÉLECTIONS

Paris, 24 mars. — La date des élections demeure subordonnée au vote définitif du budget par les deux Chambres, ainsi que des lois indispensables telles que celle sur la modification des circonscriptions électorales.

Si, comme on le croit, la Chambre et le Sénat arrivent au vote final de ces diverses lois samedi prochain 29 mars, les élections seront fixées au 27 avril prochain ; les ballottages seront lieu dans le cas le 11 mai.

Le gouvernement aura tout le temps pour observer les délais légaux. La période électorale doit être de vingt jours, non compris le jour de la promulgation du décret de convocation et le jour du vote. Il suffira qu'il publie le décret de convocation le 6 avril au plus tard.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

EST-CE LA PAIX ?

L'impression à Londres — Le but de Schalk-Burger

L'*Exchange Telegraph* prétend savoir d'excellente source que le gouvernement britannique avait connaissance du désir des chefs boers d'avoir une entrevue avec Kitchener.

Bien que cet acte ne rapporte à des ouvertures pacifiques, les négociations sont très peu avancées. Le principal but de Schalk-Burger était de conférer avec Steijn et Dewet.

On croit probable que Schalk Burger leur soumettra des propositions de paix précises qui, si elles sont acceptées, serviront de base à la discussion avec Kitchener.

L'impression dans les cercles officiels est certainement favorable à une issue satisfaisante des négociations en cours.

La *Saint-James Gazette* dit savoir que le War Office a reçu la confirmation officielle de la nouvelle des négociations à Pretoria.

Lord Kitchener a envoyé plusieurs communications à ce sujet. Le War Office a été informé samedi matin que Schalk-Burger et Kitchener allaient se rencontrer.

A la Chambre des Communes

Déclarations officielles. — Les négociations sont-elles entamées ?

Londres, 24 mars. — A la Chambre des Communes, répondant à sir Campbell Bannerman, M. Brodrick dit : **Il y a eu des conférences entre M. Burgher et commotre à lord Kitchener son désir d'obtenir un sauf-conduit pour traverser les lignes anglaises, à l'aller et au retour, afin de voir le Président Steijn au sujet de la possibilité de propositions de paix. Lord Kitchener, avec l'assentiment du gouvernement a accédé à sa demande.** (Applaudissements).

L'opinion du « Petit Bleu »

Bruxelles, 24 mars. — Le *Petit Bleu* considère le voyage de M. Schalk-Burger et Reitz comme le résultat de la reprise des négociations par le gouvernement anglais, répondant à la générosité de Delarey, par l'offre nouvelle de conditions de paix déjà proposées en mars 1901.

Les boers, ajoute le *Petit Bleu* n'abandonneront pas leur indépendance et ils profiteront de leur conférence avec M. Steijn et le général de Wet pour élaborer leur futur plan de campagne.

LA BELGIQUE

Suicide d'un général

Bruxelles, 24 mars. — Hier après-midi, le général Hennequin, directeur du service de cartographie du ministère de la guerre, s'est suicidé dans son cabinet de travail de l'abbaye de la Cambre où sont installés les bureaux de ce service.

Le général s'est tiré un coup de fusil sous la mentonne ; la mort a été instantanée. Au bruit de la détonation, l'ordonnance accourut et trouva le général étendu sur le plancher, la tête fracassée.

Étant donnée la haute situation occupée par le général Hennequin, son suicide produira dans tous le pays une très grosse émotion.

Le général Hennequin était âgé de 65 ans.

L'enquête faite semble démontrer que le suicide du général Hennequin est dû à des chagrins intimes. Les journaux ont été apposés par ancienneté militaire sur l'appartement du général.

Chronique électorale

9me circonscription de Lille

On sait que la nouvelle circonscription de Lille, la 9e, est formée des cantons de Quesnoy-s.-Deûle et Tourcoing-Nord.

Les clericaux avaient organisé dimanche à Quesnoy des réunions pour choisir leur candidat. M. Emile Barrois, conseiller général de Tourcoing-Nord, préféré.

Trois candidats se sont présentés: MM. Grousseau, professeur à la Faculté catholique de Lille ; Ghesteem, maire de Verlinghem, conseiller d'arrondissement de Quesnoy ; et Jean Lenient, industriel à Roncq.

Les électeurs des cantons de Quesnoy et de Tourcoing-Nord auraient préféré soit M. Ghesteem, soit M. Lenient, qui sont des enfants du pays, et qui connaissent bien nos intérêts industriels et agricoles.

Mais, les grands chefs du parti clérical, avaient porté leur choix sur M. Grousseau, bien que celui-ci soit un étranger, depuis peu de temps à Lille, et qui, aux dernières élections législatives fut le concurrent malheureux, à Saint-Malo de M. Surcouf, député républicain modéré.

Le mot d'ordre fut donné à tous les curés de faire adopter cette candidature ultra-cléricale. Tout était arrangé à l'avance, et le congrès de dimanche n'a été qu'une formalité.

Le résultat du vote a été le suivant : M. Grousseau, 66 voix ; M. Ghesteem, 20 ; et M. Jean Laurent, 23.

Les électeurs de la 9e circonscription de Lille se chargeront de renvoyer ce clérical forcené dans le pays des bouilleurs de cru d'où il nous arrive.

3e circonscription de Lille

Les Horoscopes

M. Hector Franchomme fait tirer des horoscopes par les journaux dévoués à sa cause.

Voilà celui de la *Libre Parole*, journal antisémite :

M. Franchomme, conseiller d'arrondissement libéral, nationaliste et antisémite, partisan de la Constitution et de l'amnistie pour les condamnés de la Haute-Cour, sera élu contre M. Delory, maire radicalisteiste de Lille, et son premier adjoint, le radical-socialiste Gustave Dubierre, professeur à la Faculté de médecine.

Bien curieuse la psychologie de M. Franchomme!

1re circonscription de Douai

La Ligue républicaine de Lalfaing

La Ligue républicaine de Lalfaing dans sa réunion du 23 mars sous la présidence de M. Carron,

Considérant,

Que M. Debève, député sortant, a toujours rempli fidèlement son mandat de député républicain.

Décide à l'unanimité :

De maintenir ardemment la candidature de M. Debève et engage tous les électeurs républicains dignes de ce nom à faire leur sur le nom de M. Debève contre toutes les réactions.

3e circonscription d'Avesnes

L'opinion d'un Censier

D'ou qu'ici période électorale est ouverte, on est d'pourmener dans l'troisième circonscription d'Avesnes, on bon monsieur gauté d'Trois, avec ses amis, qui, y'a pas d'mal, y'a pas d'mal d'bonnes jours, qui cache cahna bolte pinche pou li vivre à nos dépens.

Nos commerçants, nos ouvriers, nos employés nos douanes, éque cédère sont bon tres malins pour croire les contes à dormir d'gaud d'ed de c'minteux qui n'connoi ni nos bésoins, ni nos pays. Nos électeurs connaissent bien que l'ses traés depuis Everard Mitez ln s'ladie jusqu'dans la toute circonstance qu'il est partisan de maintien des loi d'1884 sur les chouces ; aussi l'consiraient à li accorder les confiances.

Petite Gazette, le n'étonnez d'abord si n'avez tout d'suite comme dessus dessous d'ici ceux-m'en ; c'est-à-dire l'midi ; heure à Marseille contier les boivernes et d'mande pou l'ne mater la rée aux Du Bariéri ; voilà qu'on n'a confectionnée il y a beaucoup quatre ans.

L'aiguon d'Potelle n'l'estimera point d'petit sur-ten cas l'ou l'candidat d'ln Ducs d'Chaulnes d'ln Ducs d'Chaulnes, qu'a pour l'adversaire lursqu'd'aux bolts devies républicains : Liberté, Egalité, Fraternité.

Un cinsier ami du Progrès.

L'élection au Conseil général

DU CANTON SUD-EST DE LILLE

Pour l'élection au Conseil général du canton Sud-Est de Lille (Saint-Sauveur) qui aura lieu le 6 avril, M. Dupiel, socialiste, adjoint au maire de Lille, conseiller général invalidé, se représente. M. Brackers d'Hugo, aussi, qui fut déjà son concurrent en juillet dernier, se porte de nouveau, soutenu par la *Croix*, la *Dépêche* et l'*Echo*. On sait que le candidat républicain radical fut M. Clément, conseiller municipal de Lille. Il est probable qu'il reprendra également la lutte.

Chronique Régionale

LA CONVENTION D'ARRAS

Voici le texte exact de la lettre que M. Aug. Lavaurs, président de la délégation des Compagnies minières du Pas-de-Calais, vient d'adresser à M. Basly, à la suite des décisions qui ont été prises dans la réunion tenue samedi dernier à Douai :

Comme on le verra, ce texte est semblable à celui que nous avons déjà publié :

Billy-Montigny, le 22 mars 1902.

Monsieur le député,

En réponse à votre lettre du 12 courant, j'ai l'honneur de vous informer que les Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais sont d'avis qu'il y a un lieu d'entamer des pourparlers avec les délégués ouvriers, en vue d'arriver à une réduction des salaires, les mettant en conformité avec la situation du marché houiller. Elles décident, provisoirement, de maintenir du statut quo, à la condition que la réunion des délégués des Compagnies et des délégués des ouvriers ait lieu avant ici, pour que l'existence soit établie dans la première quinzaine de mars.

Je vous prie de m'adresser votre réponse le plus tôt possible, et d'agréer, etc.

Le président de la délégation,
Signé : Aug. Lavaurs.

Récompenses aux Instituteurs

La Société nationale des conférences populaires et cours d'adultes, a distribué les récompenses suivantes, aux instituteurs et institutrices de notre région :

Médaille de vermeil. — M. Courtoy à Hautmont.

Médaille d'argent. — MM. Arnould à Maubeuge ; Dazin à Rouhaix ; Gaspard à Lille ; Hurlaux à Sars-Poteries ; Havaera à Neuville-Selescka ; Manier à Wavrin ; Pouplelle à Jenlain ; Wiart à Bry.

Rappel de médaille de bronze. — MM. Duquin, à la Sentinelle ; Beuzay, à Erquinghem-Lys ; Dufour, à Jeumont ; Jouglet-Wamour, à Neuville ; Papelle, à Tourcoing.

Médaille de bronze. — MM. Barbet, à Maubeuge ; Bauvin, à Wignehies ; Bauvin, à Bourbourg ; Brailly, à Fourmies ; Charon, à Anor ; Cougnault, à Fiaumont ; Driville, à Lesoo ; Evillot, à Croix ; Foron, à Fourmies ; Fernemont, à Leptinghem ; Fernemont, à Reignies ; Lesieur, à Neuville ; Patrien, à La Madeleine.

Rappel de diplôme. — MM. Béghin, à Saint-Amand ; Baies, à Etreuquin ; Mme Braine-Talma, à Poix ; Bureau, à Valenciennes ; Dage, à Fourmies ; Dupuis, à Bavay ; Dupuis, à Wargnies-le-Grand ; Gelempoix, à Condé ; Locerf, à Houneucourt ; Léger, à Douai ; Lemesseur, à Sart-Pierrot-Marpent ; Masnieres, à Douai ; Mme Mazeau, à Raisnes ; Feuillard ; Cenoville ; Tormmen, à Cattenot ; Vennable, à Pourmies ; Vaisson, à Maubeuge.

1er rappel de diplôme. — M. Boutile, à Hautmont ; Cagnard, à Cambrai ; Cerin, à Tourcoing ; Dernier, à Tourcoing ; Drouin, à Grand-Fayt ; Dupuis, à Hautmont ; Faillon, à Outreteuse ; Frenoux, à Hautmont ; Lefaut, à Marchiennes ; Perrier, à Hautmont ; Devaux, à Lambersart.

Diplôme. — MM. Blanchard, à St-Amand ; Delay, à Spicker ; Desmons, à Hellemmes-Lille ; Dumain, à Raisi ; Gauthier, à Marchiennes ; Mme Guillain, à Kisiem ; MM. Maynard, à Bergnéhoeq ; Lerrez, à Hautmont ; Minaucourt, à Le Loisan ; Opit, à Raches ; Roucou, à Bavai ; Robert, à Le Cateau ; Tribolier, à Roeux.

Médaille nouvelle. — MM. Arnault, à Hautmont ; Bourgeois, à Fourmies ; Caron, à Hazebrouck ; Declercq, à Tourcoing ; Duzol, à Hautmont ; Forestier, à Hautmont ; Gallard, à Hazebrouck ; Gilbert, à Houdschotte ; Hugot, à Bérelles ; Ledouit, à Condé ; Lemesseur, à Polentes ; Morel, à Condé ; Mouon, à Hautmont ; Valin, à Sars-Poteries ; Vassaur, à Le Cateau ; Verremen, à Condé.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

La Course Paris-Roubaix

(90 marc - 7e année)

Encore quelques jours, et nous serons arrivés au jour si impatiemment attendu de la grande course cycliste Paris-Roubaix, que nous avons, dans le dernier numéro des préparatifs, et. ancrant le rendu intérêt qui s'attache dans notre région à la classique défaveur, nous ne pouvons ici les détails au jour le jour.

Cette grande manifestation sportive, qui revient régulièrement chaque année, a toujours conquis les amateurs en est à sa septième année d'existance et on peut dire que l'effervescence qu'elle provoque chaque année le long des 280 kilomètres qui séparent Roubaix de la capitale n'en rien perdu de son intensité.

Nous avons dit que l'épreuve de cette année était organisée par nos confrères spéciaux : l'*Auto-Vélo*, la *Pédé-Sportif* et nous, par suite de la suppression absolue des entraîneurs et suiveurs d'automobiles jetés alors obscurs, pour de nos populations et de la plupart des entraîneurs, ne pouvant plus donner de popularité ne s'est pas seulement fait sentir dans le public, il est encore plus sensible pour nous, et il n'y a pas moins de 27 concurrents inscrits : c'est le lot le plus formidable que la course ait jamais réuni depuis sa fondation.

***

Nous rappelons aux coureurs amateurs et professionnels désireux de prendre part aux concours de vitesse qui succéderont les arrivées de Paris Roubaix, que les inscriptions se feront exclusivement chez les 28 mars à minuit, et qu'ils devront s'inscrire en faire parvenir leurs engagements au *Nord-Sportif*, 10-12, rue de la Grande-Chaussée, à Lille.

ESCRIME

Une fête d'escrime à Lille

Brillante réunion d'amateurs, dimanche à la salle Dubois du Vauxhall du Boulevard Poinlarée, de la légion étrangère, bien connu dans le monde de l'escrime.

L'excellent maître Lillois, M. Godart, a ouvert le série des assauts en un concours-revoyé de Dunkerque M. Boumaoires et a terminé par un assaut à sensation avec le lieutenant Pointarée.

M. Favier, un des doyens de la salle, dirigeait les nombreux assauts qui ont eu lieu entre les amateurs prenant part à cette fête : MM. Dubois Lavenant, Bouvier, Dupuis, Dupuy-Mouet, Hue, G. Dorier, du Club d'escrime de Secin ; Bouvier et Hocquebaut, du Cercle de Dunkerque ; Boulanger, Wemmers, de 60e chasseurs ; Bouvier, Dupuis, Bouchéron, Eugène Sonn, Gobert, Forbier, Léon Dumain, Rollet, Eugène Achaing, Baudin, Brunard, Massin, Orcel, Raoul Bourgeois, de Lille, etc.

A l'issue de la fête, le maître Godart a annoncé que le tournoi international organisé au l'honneur du centenaire de la fondation de la salle d'armes Godart à Lille, aurait lieu le dimanche 22 juin, et Pointe-Dumain ; toutes les escrimes réunies de France et de Belgique sont invitées à cette solennité.

FOOT-BALL

Union Sportive Tourquennoise

Deux matches de foot-ball ont été joués dimanche dernier sur le terrain de l'U. S. T. Ils se sont terminés tous deux à l'avantage de notre société.

Match de la coupe Iris. — Le rencontre d'abord deux équipes de seconde équipe de l'Iris Club Lillois et de l'U. S. T., a été joué le matin par un temps splendide. A des buteurs M. Jourdain, président de cette dernière, et Lemaire, du côté de l'U. S. T. attaque vigoureusement et manque de peu plusieurs buts. Grâce à la gardien du but Lillois fait des merveilles et les visiteurs, vaincus sur cette remarquables arrête entre autres cinq schoots spectaculaires de Papon, Pilon et Spodera.

Les spectateurs venus nombreux, malgré l'heure matinale, seulement viennent Gelin pour se remarquable défense. Dépassant les pieds des avants tourquennois sont de plus en plus précises et serrées, si bien que Papon réussit un premier but.

Lille se ne démoralise pas et opposa une défense énergique. Wouillaume sur un centre de Voyez part avec le ballon, dépasse Dazonnoussex, renverse Lanfrotte et marque deux buts.

Le but est à ce moment mais il calcule mal son coup et le ballon passe à côté du but. L'U. S. T. attaque de nouveau et bombarde le but Lillois où Gelin pare les coups les plus instinctifs. Cependant Pilon marque un second but, et peu après le mi-temps est siffléo.

A la reprise l'Iris joue à son tour face au soleil, et l'U. S. T. en profite pour attaquer, mais avec moins d'ardeur. Wouillaume excite ses coéquipiers et les maillots blancs s'étancent en courses endiablées à l'avant-garde. Cependant, Voyez, sur un de d'ailes Wouillaume arrive avec le ballon progressivement et du coup les spectateurs sont surpris. Dazonnoussex et Lagrand et après un bonnement devant le but le centre est dégagé. Tourcoitès reporte le jeu dans le camp de l'Iris et Pilon marque un troisième but. Le ballon circule à son tour. Un penalty accordé à l'Iris ne donne pas de résultat, Wouillaume reprend le ballon. Le jeu est reporté dans le camp de l'Iris et Pilon marque le 4e et dernier but de cette journée. Le jeu a été supérieur dans les deux camps, mais avec une intensité différente, et les visiteurs ont été plus intéressants, ils mettant en conformité avec la situation du marché houiller. Elles décident, provisoirement, de maintenir du statut quo, à la condition que la réunion des délégués des Compagnies et des délégués des ouvriers ait lieu avant ici, pour que l'existence soit établie dans la première quinzaine de mars.

Je vous prie de m'adresser votre réponse le plus tôt possible, et d'agréer, etc.

Le président de la délégation,
Signé : Aug. Lavaurs.

TIR

Tir aux pigeons

A Neuville-en-Ferrain. — Dimanche et lundi 31 mars (Pâtes de Pâques).

Grand tir aux pigeons organisé par la société la « Fusil de chasse », dont le siège est fixé au grand du France tirant, à Neuville-en-Ferrain, à 5 minutes de l'arrêt du tram de Roubaix-Tourcoing.

425 francs de prix en espèces garantis quels que soit le nombre de tireurs. Mise cinq francs : 1er prix, 50 fr. — 2e, 30 — 3e, 20 — 4e, 15 — 5e, 10 — 6e et 7e, 17 — 8e et 9e et 10e, 15 — 4e 16e et 20e, 10 — de 21e au 30e, 4.

Le stand de France est la plus belle installation de tir des environs, et les amateurs peuvent compter sur une organisation digne de la société.

Société de tir

La société de « Fusil de chasse », dont le siège est situé chez M. J. B. Bonte, place de la République, et le stand chez M. Dupuis, tirera le dimanche de Pâques, à dans un rayon de 17 mètres voté au commissaire, que ses élus composés :

Président d'honneur, M. Marx Desurmont — Vice-président, M. A. Decoulombier — Secrétaire, M. Dengreve — Trésorier, Dengreve — M. Bellondes Garde matériel, M. G. Decrossenaux.

ROUBAIX

LA BANQUE DE FRANCE

Le Petit commerce et l'Union commerciale

Rien que l'impartiale « Union commerciale » de Roubaix et de ses cantons nous prive systématiquement de nos communiqués et de nos invitations, toutes choses qui font honneur à son impartialité bien connue, nous croyons de notre devoir de relever une de ses requêtes.

Depuis ce dernière assemblée générale cette Union a beaucoup travaillé.

Parmi les protestations et requêtes émanant de ce groupe de commerçants, il en est une qui mérite de fixer l'attention du petit commerce en général :

L'« Union commerciale de Roubaix et de ses cantons, s'étonnant de la Quitoriété et de la requête demandant que la Banque de France retienne jusqu'au lendemain de l'échéance, ceux heures, les effets en souffrance qui lui sont remis pour leur encaissement, et demande que les intérêts puissent les retirer comme cela se pratique dans les banques locales. »

Voilà qui est sage !

Voilà qui est bien !

Tous ceux qui ont eu à faire avec la Banque de France pour le recouvrement de leurs effets, savent de quelle désastreuse façon ces recouvrements se pratiquent.

La jour de l'échéance, à heure quelconque de la journée, le garçon de recette se présente chez l'intéressé. S'il n'y est pas, s'il n'a pas les fonds nécessaires au solde, cet employé laisse un billet vous invitant à aller payer le jour même, à la Banque de France, entre 5 et 6 h. du soir.

C'est d'abord là un assujétissement fort gênant, cette heure tardive de l'échéance de laquelle il n'y a plus de paiement possible.

C'est une gêne, c'est une obsession.

Le jour de l'échéance même, à six heures du soir, les effets impayés sont portés chez l'huissier de trimestre.

Et c'est là que, sans frais, les intéressés pourront les retirer jusqu'au lendemain, onze heures.

L'« Union commerciale » demande, et avec justes raisons, que ce soit la Banque de France qui, jusqu'au lendemain, onze heures de l'échéance, garde les effets impayés, afin que le solde puisse en être effectué à son guichet.

Elle le demande au nom du petit commerce dont les rentrées ne peuvent se faire en jour en pleur difficilles, et elle a raison.

Pourquoi la Banque de France n'agirait-elle pas comme toutes les banques locales ?

Pourquoi avec une désinvolture blâmable cause-t-elle aux petits commerçants dont les rentrées sont difficilentées, un préjudice moral en les forçant à faire un nouveau voyage, sans effet ne devant être majoré d'aucun frais de procédure ?

C'est une abnégation d'autant plus incompréhensible qu'elle n'est d'aucun profit pour quiconque, mais néfaste pour la réputation du commerçant.

Certes, les huissiers sont de braves et honnêtes gens, ceux de Roubaix surtout, d'un commerce agréable, mais alors chez aux pour retirer un effet est une heure commerciale, c'est glacial, c'est sombre, c'est une nouvelle gêne, c'est plus à crédoire que le commerçant jouit pour quelques heures, peut-être remarqué par des fournisseurs des échéances, et c'est déplorable.

Aller à la banque, pour retirer un effet impayé à présentation, est chose naturelle, mais on ne saurait y trouver à redire ; faire la même démarche chez l'huissier, c'est un compromettante, commercialement parlant.

C'est pourquoi nous nous rallions absolument à la requête présentée par l'« Union commerciale », demandant, au nom du petit commerce que la Banque de France retienne jusqu'au lendemain de l'échéance, ceux heures, les effets en souffrance qui lui sont remis pour leur encaissement.

Ce n'est pas le cas de les intéressés pourront les retirer à un guichet spécial, comme la chose se pratique dans les banques locales.

Ce n'est pas le cas à boire !

Le fera-t-on.

Marius VÉRAN.

Le nouvel administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels et Textiles. — Samedi matin, M. Edouard Roussel, conseiller général, conseiller municipal et administrateur par intérim de l'Ecole Nationale des Arts Industriels reçoit du Ministre des Beaux-Arts un pli confidentiel lui désignant son successeur définitif.

Par arrêté ministériel, M. Victor Champier, vient d'être nommé administrateur de notre école Nationale des Beaux-Arts, en remplacement de M. Verlois, décédé, et de M. E. Roussel, intérimaire.

Le choix est des plus heureux.

M. V. Champier, qui s'y connaît en arts, est rédacteur en chef de la *Revue des Arts décoratifs*.

Nous saluons donc l'arrivée d'un confrère.

Le nouvel Administrateur de l'Ecole Nationale n'est pas un inconnu parmi nous.

Il y a quelque mois il faisait à la Société de Géographie une conférence très applaudie sur Chicago.

M. Champier est un artiste qui saura donner à notre école l'impulsion artistique qui lui convient, tout en ne lui faisant pas quitter le côté pratique des Arts Industriels.

En nombre de ses amis, nous souhaitons la bienvenue à M. Champier, nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'il imprime à notre Ecole Nationale une impulsion digne d'elle, digne de son prédécesseur, digne de son nouvel et compétent administrateur.

Marius VÉRAN.

Commissions municipales. — Aujourd'hui mardi, 25 courant, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, il sera procédé à la réception des travaux suivants : construction d'une crèche rue de Tourcoing ; établissement du bains de la rue de Rome, peinture émaillée des cabinets de bains.

— Le même jour, à 5 h. 45 du soir, se réunira la commission administrative de la caisse des retraites.

Bouché de pain. — Semaine du 17 au 23 mars 1902. Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 1912. Enfants, 549. Total, 1734.

A propos d'un vol de vélo commis à Lille. — Dans notre numéro paru le 20 courant, nous disions que le service de la sûreté, ne pas confondre avec M. le commissaire de ce service, avait découvert au Mont-de-Piété deux vélos volés à Lille, qui y avaient été engagés par M. Lebargy, cabaretier, rue des Longues-Haies.

Ces vélos avaient été loués par deux individus, qui, qui ne représentent plus, chez M. Chatelaye, marchand de cycles, boulevard de la Liberté, à Lille.

Hier soir, la police procédait, dans l'estaminet Lebargy, à l'arrestation des deux individus auteurs supposés de ce vol.

Ils se nomment : Béchet Eugène, 20 ans, artiste dramatique et Catoni Alphonse, 16 ans, garçon boucher, tous deux sans domicile fixe.

Ils seront conduits ce matin à Lille.

Un vol de 7800 francs. — Lundi matin, vers deux heures, M. Jules Bayart, rentier, demeurant Grande-Rue, 383, se disposait à rentrer chez lui, mais malgré de longs efforts il ne parvint à faire fonctionner la serrure.

A ce moment, vinrent à passer deux individus qu'il ne connaissait pas ; l'un lui proposa d'entrer le porte, ce que M. Bayart accepta sans aucune méfiance.

L'inconnu réussit aussitôt à ouvrir la porte et disparut. M. Jules Bayart pénétra dans son habitation et, en ne parcourant le parc derrière lui, stupéfiant, imprudemment de demander que la clef lui fût rendue.

Que se passe-t-il, ainsi ? Toujours est-il que quelques heures après son arrivée, M. Bayart devant se rendre dans son salon, constata avec stupéfaction que tous les meubles avaient été fouillés, son secrétaire avait été fracturé et une somme de 7,800 francs en or qui se trouvait dans deux petites boîtes en carton avait été enlevée. Cette somme était destinée à des placements que M. Bayart se disposait à faire.

De plus, il avait été volé, une bague en or, deux brosches et trois pipes, le tout évalué 20 fr.

M. Grimeldi, commissaire de police du Sud-Est, immédiatement prévenu lundi à la première heure, a aussitôt ouvert une enquête.

Notons, en passant que M. le Commissaire, chef de la Sûreté, est rentré de congé dimanche à minuit, et que les cambrioleurs ont opéré aussitôt.

Détournements. — Un procès-verbal a été dressé contre le nommé Delplanque Alfred-François, âgé de 24 ans, employé, demeurant rue de Lannoy, 31, pour avoir détourné au préjudice d'une somme de 200 francs au préjudice de la Société Anonyme Française des Tissages d'Roubaix, au service de laquelle il était employé.

Arrestation d'un ivrogne dangereux. — Hier, vers 6 h. 3/4 du soir, Henri Debarge, âgé de 20 ans, demeurant rue Decrème, 43, se trouvait place de la Liberté, dans un état complet d'ivresse. Ses excentricités ne tardèrent pas à amuser une foule nombreuse qui fit cercle autour de lui ; voyant cela l'ivrogne entra dans une grande colère et sortant un couteau de sa poche, menaça quiconque oserait le toucher.

Tandis que le malheureux jouait menaçante, survint l'agent de service du quartier, qui voulut se saisir du dangereux ivrogne.

Naturellement celui-ci se rebelle, insulte l'agent, pour, finalement, être conduit au poste de police du 3e arrondissement.

Coups et blessures. — Dimanche vers 5 h. du soir, la police a mis en état d'arrestation le nommé Wagnon Jules, âgé de 42 ans, tisserand demeurant 133 rue de France, inculpé de coups et blessures sur le nommé Vermicoughem Henri, demeurant à la même adresse.

Les épaves de la rue. — M. Jules Dobonneville, âgé de 13 ans, écolier, demeurant boulevard d'Armentières, a trouvé dimanche une chemise d'homme qu'on peut réclamer au commissariat de 1er arrondissement.

— Le fils de M. Théo Augustin, demeurant chemin de la Mackellerie, a trouvé un objet en argent avec dessin en relief, du poids de 40 grammes.

Accident de voiture. — M. Emile Mollon, propriétaire du grand Café, restaurant en voiture, dans sa remise de la rue de Lille, lorsque l'âne des roues ayant heurté contre la grande porte, il tombe sur le trottoir. Dans sa chute, M. Mollon s'est blessé l'épaule.

Accidents de travail. — M. Albéric Delehy, ouvrier métallurgique, 41 ans, père de cinq enfants, demeurant rue Neuve, 61, Roubaix, mettre du vin en bouteille, a été blessé à la main gauche par un éclat de verre.

— Chez M. Léon Allart et Cie, M. Schlitteler Amédée, 34 ans, domicilié à St-Genois (Belgique), remontoir de bloquage, en entrant des bloques d'un panier s'est blessé à l'avant bras droit. Le jeune homme a pu rentrer qu'en partant avec pansement fait par médecin ; il a pu reprendre son travail.

— Chez MM. Cordelle et Lemaire, 37, Victor Lemaire, 22 ans, chemisier, demeurant rue de Brestlaon, a été blessé au pied droit par un morceau sur une pointe.

— Chez M. Ang. Valentin, rue de Cottage, 11, Louis Brillant, ratteleur, âgé de 35 ans, a été piqué par un crochet à la hanche droite.

— Chez M. Alfred Motte et Cie, R. Cordé, Joseph, 29 ans, peigneur, demeurant rue de la Vigne, cour Ste-Thérèse, 12, en passant un volant, a eu le médium et l'annulaire de la main droite pris entre la broche et le peigne de peigneuse.

— Dans le même établissement, M. Lambrou Gustave, 30 ans, brouetteur, demeurant rue d'Espagne, 6, Verlaeht, 1, s'est blessé à la jambe droite en tombant dans le jeugo.

— Chez M.M. Motte et Bossut, rue Jeanne, 19, épurteur, M. Hubert Delmarcelle, 17 ans, teinturier, demeurant à Touffleux, a été blessé en gagnant par la chute d'un rouleau.

— Chez M. Delepierre-Lemain, M. Emmanuel Vanhoutel, 70 ans, gardien d'usine, demeurant 29, rue de l'Alma, en tombant d'une échelle s'est fracturé une côte.

— Chez MM. Ch. Alp. Scalpel, M. Symons Jules, 36 ans, demeurant rue de Maubeuge, sous Loridan-Lefebvre, s'est brûlé aux deux pouces en manœuvrant un bain de teinture.

Les cours du coton. — Les cours du coton étaient hier de 38 fr. 37 au comptant ; 39 fr. 87 cent avril et de 54 fr. 87 cent août.

Savon Princesse Makoko, Parfum suprême

Grillage galvanisé et ronces vendus aux Galeries Lilloises à prix extrêmement modérés. Pour s'en convaincre, demander le tarif (46, rue Nationale, Lille.)

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 22 et 23 mars 1902

	Versements			
Roubaix, Samedi	67	6op	5 nant.	14.[illegible]
Id. Dimanche	229	—	24 —	34.[illegible]
Lannoy —	26	—	3 —	4.[illegible]
Croix —	6	—	1 —	1.[illegible]
Wattrelos —	35	—	9 —	4.[illegible]
Ascq —	3	—	1 —	0.[illegible]
Totaux . .	371	60		60.000

Remboursements		
Roubaix, Samedi	76	remboursements 23 (40)
Id. Dimanche	314	— 38.[illegible]
Lannoy —	43	— 11.[illegible]
Croix —	42	— 7.[illegible]
Wattrelos —	47	— 5.[illegible]
Ascq —	4	— 0.[illegible]
Totaux. . .	545	82.[illegible]

Les opérations, pour le mois de mars, sont arrêtées :

A Roubaix, par MM. A. Delattre-Variot, Bossut Cottaux, E. de Marcilly, Ernest Wattine, Gabriel Roussel et Henri Bonthoux, directeurs. — A Lannoy, par M. Motte-Bossut. — A Croix, par MM. Henri Segard et Lepers-Soinne. — A Wattrelos, par MM. Dorchy-Lemire et Abel Bonthoux. — A Ascq, par MM. J. Bon Tiberly et Pierre Catel.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, sinon que les dimanches et les bourrements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2. Les remboursements ont lieu les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2. Les remboursements ont lieu les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le Caissier,
FRIMOUT.

☘

AVIS. — A l'occasion de la fête de Pâques, la Caisse sera fermée le dimanche, 30 mars.

WATTRELOS

Réunion politique. — Dimanche après-midi, une réunion électorale avait été organisée à la salle Destailleur, par l'U. R.

M. Kopp ouvre la séance par la parole.

Après avoir fait l'historique de tous les ministères qui se sont succédés au pouvoir depuis quatre ans, M. Kopp stigmatise le vote de notre ancien